

# Claudia Procula, femme de Ponce Pilate.

## De la Judée au « pays des Rhedons »

Article publié dans *Les Cahiers de Terre de Rhedae* n° 2 (Mai 2008)

### Une figure énigmatique...

*L'Évangile de Matthieu* (XXVII, 19) signale que, lorsque Pilate demanda aux Juifs de choisir entre Jésus et Barabas l'homme qu'ils voulaient sauver, la femme de Pilate prit la défense de Jésus auprès de son époux en lui faisant dire : « Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste ; car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui. »

Discret, l'auteur ne nous dit rien de plus sur cette mystérieuse intervenante, qui n'est pas même nommément citée par lui. « Pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui fit dire » se contente-t-il de noter.

Les autres évangiles, pour leur part, ignorent complètement cet épisode. Si bien que sans les textes apocryphes, on ne serait en mesure de connaître le nom de l'épouse du préfet de Judée. *L'Évangile de Nicodème*, originellement composé en grec dans les années 320-380, stipule tout comme *Matthieu* que l'épouse de Pilate envoya un messenger à son mari pour lui enjoindre de veiller à ce que l'on ne fasse aucun mal à Jésus, et la nomme Procla. D'autres textes apocryphes, la désignent de façon plus complète sous le nom de Claudia Procula.

Or cette femme — plus énigmatique encore que Marie-Madeleine, en cela que l'on possède encore moins d'information à son sujet — joua un rôle fondamental dans le devenir de Marie-Madeleine, et, probablement, du corps du Christ...

### Réparer l'irréparable.

L'intervention positive de Claudia Procula en faveur de Jésus lors de son procès a pu faire écrire à plusieurs historiens qu'elle était, très certainement, une chrétienne convertie en secret. L'idée est séduisante et probablement exacte. Certains textes apocryphes l'étayent en effet, comme *Le livre du coq* (V<sup>e</sup> siècle), où Claudia Procula a les traits d'une chrétienne et se dit prête à mourir pour le Christ. Lequel la félicite d'ailleurs pour la grandeur de sa foi. La bienveillance de Claudia Procula à l'égard du condamné, indéniable quelque en soit les raisons, explique qu'elle ait sans doute cherché à « rattraper » la mise à mort autorisée par son mari en protégeant, comme elle le pu, les proches du crucifié et peut-être même jusqu'à la dépouille de ce dernier. La singulière façon dont le corps du mort est très rapidement remis à Joseph d'Arimathie (que *l'Évangile de Pierre*, rédigé dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, présente comme « l'ami de Pilate et du Seigneur ») le laisse en tout cas penser.

Quant à l'aide qu'elle prodigua aux proches de Jésus, et plus particulièrement à Marie-Madeleine, elle est une des plus satisfaisantes explications à l'arrivée de Marie-Madeleine en Gaule dans la première moitié du premier siècle.<sup>1</sup> En effet, plusieurs traditions signalent que les Pilate gagnèrent eux aussi la Gaule peu après les événements advenus en Terre Sainte. Présenté comme un exil par la « légende noire » du préfet de Judée, cette destination

---

<sup>1</sup> Nous avons démontré par ailleurs l'origine incontestablement historique du légendaire lié à cette venue et il n'y a pas lieu d'y revenir ici.

s'apparente plutôt, si on la comprend au regard de textes non entachés de l' « anti-pilatisme » occidental <sup>2</sup>, comme un retour vers la terre natale. Une série de lettres apocryphes, porteuses de traditions dont on peut difficilement imaginer qu'elles aient une origine autre qu'historique <sup>3</sup>, signalent en effet que Claudia Procula était née à Narbonne (*Narbo Martius*).

Il est ardu de dater cet apocryphe dont une version fut publiée en 1886 dans *La Semaine Religieuse de Carcassonne*, laquelle présente le texte comme une lettre ayant « été trouvée parmi d'anciens manuscrits, et conservée avec soin comme ayant été écrite de la main même de la femme de Pilate... » Un autre ensemble, similaire si ce n'est qu'il comporte quelques variantes, est composé de trois parchemins qui auraient été, de leur côté, traduits à partir d'un manuscrit latin découvert dans un monastère à Bruges, puis transféré aux Archives du Vatican. Après sa découverte, plusieurs versions en ont circulé. Madame de Maintenon (1635-1719) en possédait une, qu'elle lisait chaque Vendredi Saint. Dans plusieurs communautés monastiques d'Europe, la lecture de l'ensemble se faisait lors de chaque Jeudi Saint...

Cet apocryphe se présente sous la forme d'une missive que Claudia Procula aurait adressée à une amie proche, une certaine Fulvia Hersilia. A sa demande, Procula entame le récit des événements advenus depuis leur séparation. La quasi totalité de l'apocryphe est ainsi consacrée à Jésus, à sa condamnation, à la manière dont Procula — convertie à sa doctrine — tenta de le sauver, et comme Pilate, malgré sa volonté, dut se plier à celle des Juifs. Or, les premières lignes du récit, évoquent la jeunesse de Claudia Procula à Narbonne : « Je ne te parlerai pas de mes premières années, passées à Narbonne sous l'égide de mon père et sous la garde de ton amitié. »

Pouvant paraître surprenante, cette origine Narbonnaise de Claudia Procula est en accord avec la réalité historique du premier siècle. Fondée en 118 av. J.-C. *Narbo Martius*, la plus ancienne colonie romaine établie hors d'Italie, accueillit à sa création 2000 à 3000 colons « italiens »... Les inscriptions trouvées à Narbonne et des sources littéraires diverses ont ainsi permis d'établir qu'environ trois habitants de *Narbo Martius* sur quatre portaient un nom de famille originaire de la Péninsule italienne...

Cette origine gauloise de Claudia Procula explique le retour de celle-ci sur le territoire. Un retour d'ailleurs évoqué par l'apocryphe ici signalé. Plus important encore, cela explique aussi la venue, en ces mêmes terres, de ceux qu'elle avait placés sous sa protection en Judée.

### **Le secret des noms...**

Centrale dans la question de la destination de Marie-Madeleine, Claudia Procula l'est aussi sur une autre question, celle de l'appui dont bénéficia manifestement Marie-Madeleine au plus haut de l'Empire.

De nombreuses traditions apocryphes affirment en effet que Marie-Madeleine, suite à la mort de Jésus, se rendit à Rome pour y rencontrer l'Empereur et lui demander réparation de l'injustice commise avec l'assentiment de son préfet. Ces traditions, mentionnées par différents auteurs, sont anciennes puisqu'on en trouve un écho, déjà, dans l'*Évangile de Nicodème*, un texte également connu sous le nom d'*Actes de Pilate*, et dont la rédaction est datée du IV<sup>e</sup> siècle. « Je me rendrai à Rome, voir César. » y déclare Marie-Madeleine lors de

---

<sup>2</sup> On voudra bien me pardonner ce néologisme. Il est à noter que l'Occident, sur cette question de Pilate, se démarque très nettement de l'Orient. Les orthodoxes vénèrent Claudia Procula comme une sainte et la fête le 27 octobre. S'ils reconnaissent Pilate indigne de ce rang, car n'ayant pas pris le parti de sauver Jésus, d'autres églises orientales ne le regardent pas ainsi. L'Église copte honore ainsi Pilate au même titre que sa femme — et ses traditions signalent que Claudia Procula aurait secrètement converti son mari à la nouvelle religion. Il en est de même pour l'église éthiopienne qui honore conjointement Pilate et sa femme chaque 25 juin.

<sup>3</sup> Étant donnée la façon dont l'Occident dénigra Pilate et ignora sa femme, il est en effet difficile de comprendre autrement que par la réminiscence de données historiques le rattachement des Pilate à la Gaule.

la mise au tombeau. Les textes datant d'après celui-ci développeront dans le détail cette entrevue.

Sans Claudia Procula, l'existence historique d'un tel entretien aurait de quoi paraître suspecte. L'implication de la femme du préfet de Judée dans le devenir de Marie-Madeleine change par contre la donne. Si l'on ne sait rien d'elle, la transmission de son nom nous est particulièrement précieuse puisque vectrice d'une importante information à son sujet.

L'onomastique romaine repose sur l'usage du *tria nomina*, l'utilisation de trois noms placés les uns à la suite des autres pour désigner une personne : le *prænomen* (l'équivalent de notre prénom), le *nomen* (qui est le gentilice), et le *cognomen* (le surnom, à l'origine personnel, puis s'appliquant à une branche de la *gens*...). D'une manière générale, les historiens romains n'ont consigné que le *nomen* et le *cognomen*, voire, uniquement le *cognomen*. La femme de Pilate, lorsqu'elle est mentionnée par les apocryphes, répond tour à tour à ces deux cas de figures, tantôt appelée Claudia Procula, tantôt simplement Procla.

La transmission de la première dénomination de la femme du préfet de Judée est importante. Elle signale en effet que Procula, ou Procla, appartenait à la *gens* Claudia dont Tibère et Claude sont deux des plus illustres représentants...

La *gens* est un « groupe de famille » portant un nom en commun — le *gentilicius*, francisé en gentilice — car descendant, par leur composante masculine, d'un ancêtre commun... A cause de ce lien, les *gentes* possédaient certains biens en commun — dont un cimetière — et les membres d'une *gens* se réunissaient pour exécuter des rites religieux spécifiques à leur « famille »...

L'analyse historique des traditions relatives à cette venue de Marie-Madeleine à Rome pour y rencontrer l'empereur, même si Tibère est le plus souvent cité, laisse penser qu'elle se trouva plutôt face à Claude. Mais dans un cas comme dans l'autre, il est quasi certain que c'est par l'intermédiaire de Claudia Procula, appartenant à la « famille » de l'empereur, qu'elle pu le rencontrer.

### **L'ombre de l'empereur...**

Intervient ici un autre apocryphe important, *La Vengeance du Sauveur*, dont on situe la rédaction vers 720 dans le Sud de la France. Ce texte est important puisqu'il évoque la conversion de Tibère au christianisme. Une conversion qu'il est difficile de ne pas rapprocher de la venue de Marie-Madeleine à Rome, même si celle-ci n'est pas directement mentionnée par le texte dans sa version actuellement conservée (une étude fine du récit, composé à partir d'au moins deux écrits plus anciens, semble toutefois permettre de deviner la mention de la sainte dans des états antérieurs du récit...) Or, ce récit, se termine sur l'image de la venue de Tibère dans le Sud de la Gaule, où il aurait fait construire un ensemble souterrain placé sous le nom de Jésus.

La description de cet ensemble porte incontestablement le souvenir de l'aménagement d'un ensemble sépulcral souterrain destiné à accueillir le corps du Christ et de l'implication de Tibère ou de Claude dans cette œuvre (la confusion entre les deux empereurs étant facilitée par une très forte ressemblance patronymique : TIBERIVS • CLAUDIVS • NERO pour Tibère et TIBERIVS • CLAUDIVS • DRVSVS, pour Claude).

S'il est assez difficile d'imaginer un déplacement réel de l'empereur, la délégation de cette tâche à Claudia Procula est parfaitement envisageable. Reste à déterminer où cet ensemble fut érigé.

*La Vengeance du Sauveur* propose une localisation très précise de l'ensemble souterrain, au croisement de l'Hérault et d'un de ses affluents. Le site signalé est troublant, et ce d'autant plus qu'il fut occupé à l'époque romaine. Toutefois, plusieurs éléments laissent penser que cette localisation est précisément due au souvenir de Tibère planant sur ce site,

notamment à cause de travaux routiers qu'il y commandita. L'ensemble souterrain aménagé selon la volonté de l'empereur aurait donc été déplacé là par erreur au VIII<sup>e</sup> siècle ou peu avant.<sup>4</sup>

### **Le « pays de Rhedons »...**

Quant à la localisation réelle de l'ensemble, un indice important nous est donné par les lettres de Claudia Procula à Fulvia Hersila. En effet, outre d'évoquer l'enfance Narbonnaise de Procula, cet ensemble signale son retour sur le sol gaulois, et dessine donc un itinéraire...

Dans les derniers paragraphes de sa « lettre », Procula signale qu'après la Crucifixion, elle et son époux passèrent quelques mois en Judée avant que Pilate ne soit révoqué de ses fonctions. «...nous revînmes en Europe », signale Procula.

Si le terme « Europe » est flou (il adopte différente définition selon les époques<sup>5</sup>), et qu'une partie de la suite de l'apocryphe est tout aussi vague (Procula y signale sans autre précision avoir erré de « ville en ville »), les dernières lignes de la version de Carcassonne sont, par contre, plus précises.

« Mon fils, mon bien-aimé est mort, et je ne l'ai pas pleuré. Ne portait-il pas un nom fatal et n'est-il pas heureux d'avoir échappé à la réprobation qui nous suit ? Car les chrétiens existent déjà partout ; ici-même, dans le pays des Rhedons où nous avons demandé un asile aux brumes de la mer et aux solitudes des Landes, ici, j'entends parfois le nom de mon époux redit avec horreur... et j'ai appris que les apôtres de Jésus, avant de se séparer pour aller prêcher son Evangile aux nations, avaient inscrit dans l'explication de leur foi ces mots vengeurs : *Il souffrit sous Ponce Pilate.* »

La comparaison avec la version de Bruges est ici intéressante, puisque n'y est pas évoqué le « pays des Rhedons » auquel fait allusion la version de Carcassonne en semblant l'identifier (par l'allusion à la mer et aux landes) au Rennes breton, même si cela n'est pas d'une absolue évidence. La version de Bruges ne livre, de son côté, aucun nom mais donne du site évoqué une description qui interdit toute assimilation à la Bretagne. Dès les premières lignes du texte, Procula y dit en effet écrire à son ami depuis une « petite ville située dans les montagnes gauloises », où elle et son époux se sont retirés, mus par le remord et le dédain de Rome comme de Jérusalem. Les dernières lignes du textes reviennent sur le sujet et donnent une pareille description : « A présent nous nous tenons dans ces montagnes rocheuses en Gaule, d'où Euphonius t'apportera ce parchemin. »

Cette évocation d'un paysage de montagnes rocheuses laisse comme étant plus qu'envisageable l'identification de ce « pays des Rhedons » à la région de Rennes-les-Bains, dont le nom, tout comme celui de Rennes-le-Château, dérive de la présence de la tribu des Rhedons en ces lieux.

De fait si l'on situe l'arrivée en Gaule de Claudia Procula et Marie-Madeleine à Narbonne (ce à quoi conduit l'étude des voie maritimes de l'époque<sup>6</sup>), Rennes-les-Bains peut-être considérée comme une fort probable retraite. A l'époque romaine, Rennes-les-Bains est en effet une importante station thermale reliée à Narbonne par différentes voies de communication secondaires. Et l'on sait qu'y venaient en villégiature les riches romains de *Narbo Martius*...

---

<sup>4</sup> Pour plus de précision sur le site en question et son histoire, se rapporter à mon ouvrage : *La Tombe perdue* paru aux éditions Pardès en février 2008.

<sup>5</sup> Hérodote (485 ou 482 – vers 425 av. J.-C.) signale que la terre est divisée en trois parties : l'Europe, l'Asie et la Lybie (l'Afrique). Varron (116-27 av. J. – C.) évoque, lui, la bipartition du monde au niveau du Bosphore, les terres situées au nord-ouest du détroit constituant l'Europe, celles situées au sud-est, l'Asie...

<sup>6</sup> Ostie, le port de Rome — où les deux femmes ont fait escale — commerçait en effet avec Narbonne, comme le signale encore les mosaïques de la place des corporations de l'ancienne cité portuaire...

### **Pour conclure...**

Figure effacée du *Nouveau Testament* comme de l'Histoire, Claudia Procula semble avoir joué un rôle réellement majeur dans les premiers temps du christianisme. Première figure du pouvoir à prendre ouvertement la défense du Christ, elle est probablement celle par qui s'explique la venue de Marie-Madeleine en Gaule et le rapatriement, sur ce même territoire, du corps du Christ. Sa destinée se confond ici étroitement à celle du tout premier christianisme et se mêle, précisément à cause de cela, à l'émergence *déjà entamée* d'un nouveau christianisme émancipé de la réécriture à visée sociale de ce dernier encore incarnée par l'Eglise de Rome entre autre...

Christian DOUMERGUE.